

Le clocher penché depuis le Lac du Val Joly (VTT)



Visorando



Trace n° 50235580

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit idéal pour partir à la découverte du bocage entre nature sereine et préservée. Le chemin sillonne à travers champs et emprunte de petites routes. De nombreux oratoires ponctuent le paysage. Chaque chapelle ou oratoire a ses propres caractéristiques et son histoire. Au loin, un curieux clocher penché, c'est l'église de Solre-le-Château. La légende raconte qu'une jeune pucelle convolant en juste noce aurait fait se pencher le clocher impertinent. Le circuit emprunte l'ancienne voie ferrée, transformée en axe doux pour pédaler léger.

Durée	3h	Difficulté	Moyenne
Distance	33,04 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	274 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	267 m	Commune	Eppe-Sauvage (59132)
Point haut	242 m	Région	Avesnois
Point bas	164 m		



Description

Garez-vous sur les parking de la station touristique du Val Joly près de la Maison des Cycles.

(D/A) Face à la base nautique, partez à gauche vers le lac. Toujours longer ce dernier jusqu'au mini-golf. Passez dessous et dirigez-vous ensuite vers la droite pour longer les berges du lac vers les pédalos, en contournant le cœur de station et son complexe nautique (piscine). Restez toujours le long du lac jusqu'à la bifurcation.

(1) Quittez le bord du lac pour remonter à gauche et rejoignez le bois pour déboucher à l'angle du club équestre en tournant une fois à gauche. Sur la voirie, quittez la station par la droite. Arrivez sur la D133^{bis}.

(2) Au carrefour, **traversez prudemment** et poursuivez en face sur le Chemin de Nostrimont **en gardant bien votre droite** car les automobilistes circulent en sens unique face à vous. À l'extrémité, partez à gauche sur la D83, Route du Touvent. Arrivez à Sivry, frontière non matérialisée.

(3) Partez à droite vers le camping et longez celui-ci en le laissant à votre gauche, sous le couvert forestier. **Attention** à la barre anti franchissement pour les deux roues motorisées. Laissez un premier carrefour avec un espace pique-nique et poursuivez en face en orée. **Attention**, ce passage peut être boueux après les pluies. Arrivez à l'embranchement avec la Rue de la Loripette.

(4) Empruntez celle-ci à gauche devant les habitations. Laissez une première route à droite et dans le virage à gauche, poursuivez tout droit par une petite route de campagne en cul de sac. À l'extrémité, arrivez face à une construction.

(5) Virez à droite sur le chemin forestier qui longe et surplombe le ruisseau frontalier d'Orbaye. Franchissez le ruisseau par la passerelle étroite et remontez sur le versant français le chemin Passée des Paucottes -sorcières. À l'extrémité, à l'oratoire en pierre bleue, arriver sur la départementale.

(6) Tournez à droite (D83, Route d'Orbaye) et remontez vers Clairfayts jusqu'à l'église.

(7) Au carrefour, partez à gauche sur la Rue Haute, D104. Passez l'église et traversez la bourgade. Allez jusqu'au Chemin de Mons, situé avant la sortie du bourg et après l'arrêt de bus "les Charmettes".

(8) Tournez à droite sur le Chemin de Mons, celui-ci se poursuit sur un chemin de terre qui effectue un crochet droit et gauche puis débouche sur une route (Rue du Bosquet). Empruntez celle-ci à gauche, passez le hameau du Bosquet, toujours tout droit. **Soyez attentif**, à l'angle d'une grande propriété, quittez la route et partez à droite le long du mur

Points de passages

- D/A Maison des cycles, station touristique du Val Joly - Lac du Val Joly**
| N 50.121803° / E 4.122412° - alt. 179 m - km 0
- 1 Bifurcation Lac du Val Joly**
| N 50.119872° / E 4.146972° - alt. 187 m - km 2.64
- 2 D133 bis**
| N 50.121862° / E 4.141939° - alt. 225 m - km 3.29
- 3 Frontière**
| N 50.12877° / E 4.143999° - alt. 226 m - km 4.22
- 4 Rue de la Loripette**
| N 50.13579° / E 4.146112° - alt. 240 m - km 5.2
- 5 Construction**
| N 50.141421° / E 4.134859° - alt. 201 m - km 6.27
- 6 D83, oratoire**
| N 50.149534° / E 4.128485° - alt. 226 m - km 7.61
- 7 Église de Clairfayts**
| N 50.1575° / E 4.12328° - alt. 239 m - km 8.58
- 8 Chemin de Mons**
| N 50.154581° / E 4.112972° - alt. 233 m - km 9.4
- 9 Le Riamé**
| N 50.166908° / E 4.10842° - alt. 209 m - km 11.24
- 10 Carrefour après Clocher penché de Solre-le-Château**
| N 50.175287° / E 4.098126° - alt. 197 m - km 12.72
- 11 Chemin de terre**
| N 50.179578° / E 4.101318° - alt. 188 m - km 13.92

d'enceinte sur le Chemin d'Épinoxy en terre. **Attention**, le chemin descend et remonte de manière assez abrupte au-dessus du ruisseau du Riamé.

(9) Continuez et, au sommet, partez à gauche sur le chemin de campagne (Chemin du Moulin à Vent). Au carrefour, face au clocher penché près de l'oratoire en pierre, virez à droite (Route du Quartier).

(10) À son extrémité, partez à gauche (D962, Rue de Beaumont), vers le centre de Solre-le-Château et arrivez au n°18^{bis}, avant la place. Virez à droite, Petite Rue, et poursuivez en face (Rue de la Marlière). Arrivé au rond-point, partez en face puis à droite sur le chemin de terre. Arrivez à une croisée de chemins.

(11) Partez à gauche sur le chemin de terre. En haut, à son extrémité, virez à gauche (Chemin du Cimetière) et rejoignez Solre-le-Château. Arrivez au croisement à l'angle du cimetière.

(12) **Traversez la rue (D963) prudemment** et prenez en face le chemin (Chemin de Growez) qui longe le terrain de sport par la droite et à la patte d'oie, partez à angle aigu à gauche (Rue de Glarge). Rejoignez rapidement un chemin à droite et empruntez le (Chemin des Garennes). Suivez celui-ci qui surplombe les méandres de la Solre. *Le chemin peut être humide et des ornières sont parfois cachées par la végétation.* Arrivez à son extrémité avec une maison en contre-bas.

(13) Le chemin s'élargit, poursuivez en face. À la D27 (Route de Maubeuge), au Stop, **traversez prudemment** et continuez en face sur le C2, Rue du Général de Gaulle. Au carrefour, descendez à gauche jusqu'à la voie verte.

(14) À la jonction avec cette dernière, tournez à gauche pour quitter la rue principale. *Cet axe est réservé aux déplacements doux et fait partie d'un vaste réseau de circuits dédiés aux vélos, vous êtes sur l'EuroVélo 3, dite Scandibérique qui rejoint Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne.* **Attention** toutefois aux différents croisements avec les voies routières. Coupez deux routes et arrivez à la D962.

(15) Traversez **avec prudence** et continuez tout droit. Passez au large de Solre-le-Château. Traversez une autre route pour arriver à la D104.

(16) Traversez **avec prudence** et filez en face. Gardez le cap pour traverser une forêt puis la route d'accès à la Perrière et l'Helpe Majeure. Arrivez sur la D133 à Lessies.

(17) Quittez la Voie Verte et empruntez, à gauche, la D133 pour rejoindre le cœur de village. À l'extrémité, partez à gauche sur la D963, Rue du Maréchal Foch, direction Val Joly. Poursuivez Rue Roger Salengro, passez l'Helpe Majeure et arrivez au n°31.

(18) Tournez à droite (Rue de l'Helpe) puis poursuivez à gauche par la Rue des Beaux Monts, puis à gauche à la patte d'oie et tout droit ensuite, la rue remonte ainsi jusqu'à la Route du Val Joly (D133).

(19) **Traversez prudemment** et prolongez sur la Rue des Beaux Monts. Continuez jusqu'à la bifurcation avec un oratoire en pierre bleue et le Chemin des Wattinettes.

(20) Partez à gauche et à l'extrémité, poursuivez dans cet axe. Le tracé rentre dans le bois, ignorez un premier chemin à gauche et à la barrière, entrez dans une **partie privée, respectez les chemins**. Partez à droite et montez à gauche sur le tracé du Renard par un large chemin. Au bout de la ligne droite, le chemin vire et redescend à droite, **attention par temps humide**. Au bout de la descente, arrivez à une bifurcation.

(21) Filez à gauche, sortez du bois et de la partie privée, par un chemin de pierres. Au carrefour du chemin et de la Rue de Beaumont, poursuivez en face le long de champs de bocage. Virez sur le premier chemin de terre et rejoignez l'entrée d'une ferme (Rue Camberlin).

(22) Partez à gauche pour longer les bâtiments à main droite. Le chemin redescend et longe l'arrière du camping du Val Joly. Passez sous une passerelle et arrivez face à un petit plan d'eau. Partez à droite, rejoignez la Route du Val Joly (D133).

(23) **Traversez prudemment** par la piste cyclable puis virez à gauche pour rejoindre le point de départ, passez la maison des sports nautiques, empruntez la passerelle et le chemin haut dédié aux cycles. **Soyez courtois, merci d'adapter votre vitesse avec celle des piétons dont vous partagez le tracé (D/A).**

Informations pratiques

12 D963 - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre

N 50.178577° / E 4.090791° - alt. 183 m - km 14.99

13 Bifurcation avec maison en contre-bas

N 50.18239° / E 4.069379° - alt. 181 m - km 16.96

14 Voie verte

N 50.179378° / E 4.064397° - alt. 176 m - km 17.86

15 D962

N 50.17256° / E 4.079185° - alt. 199 m - km 19.49

16 D104

N 50.152986° / E 4.069491° - alt. 218 m - km 21.81

17 Rue Clémenceau - Église Saint-Lambert (Liessies)

N 50.114169° / E 4.072653° - alt. 180 m - km 26.34

18 Rue de l'Helpe - Helpe Majeure (rivière) - Belgique - Affluent de la Sambre

N 50.119792° / E 4.077836° - alt. 166 m - km 27.69

19 D133

N 50.123259° / E 4.081585° - alt. 180 m - km 28.19

20 Chemin des Wattinettes

N 50.124888° / E 4.08446° - alt. 193 m - km 28.47

21 Bifurcation

N 50.13294° / E 4.096893° - alt. 203 m - km 29.93

22 Ferme

N 50.127051° / E 4.107615° - alt. 217 m - km 31.24

23 D133

N 50.121544° / E 4.116849° - alt. 181 m - km 32.62

D/A Maison des cycles, station touristique du Val Joly

N 50.121803° / E 4.122412° - alt. 179 m - km 33.04

A proximité

(D/A) Lac du Val Joly.

(6) Chapelle Huart.

(7) Église de Clairfayts.

Vers (9) Église d'Epinoy.

(10) Visiter Solre-le-Château et le clocher penché.

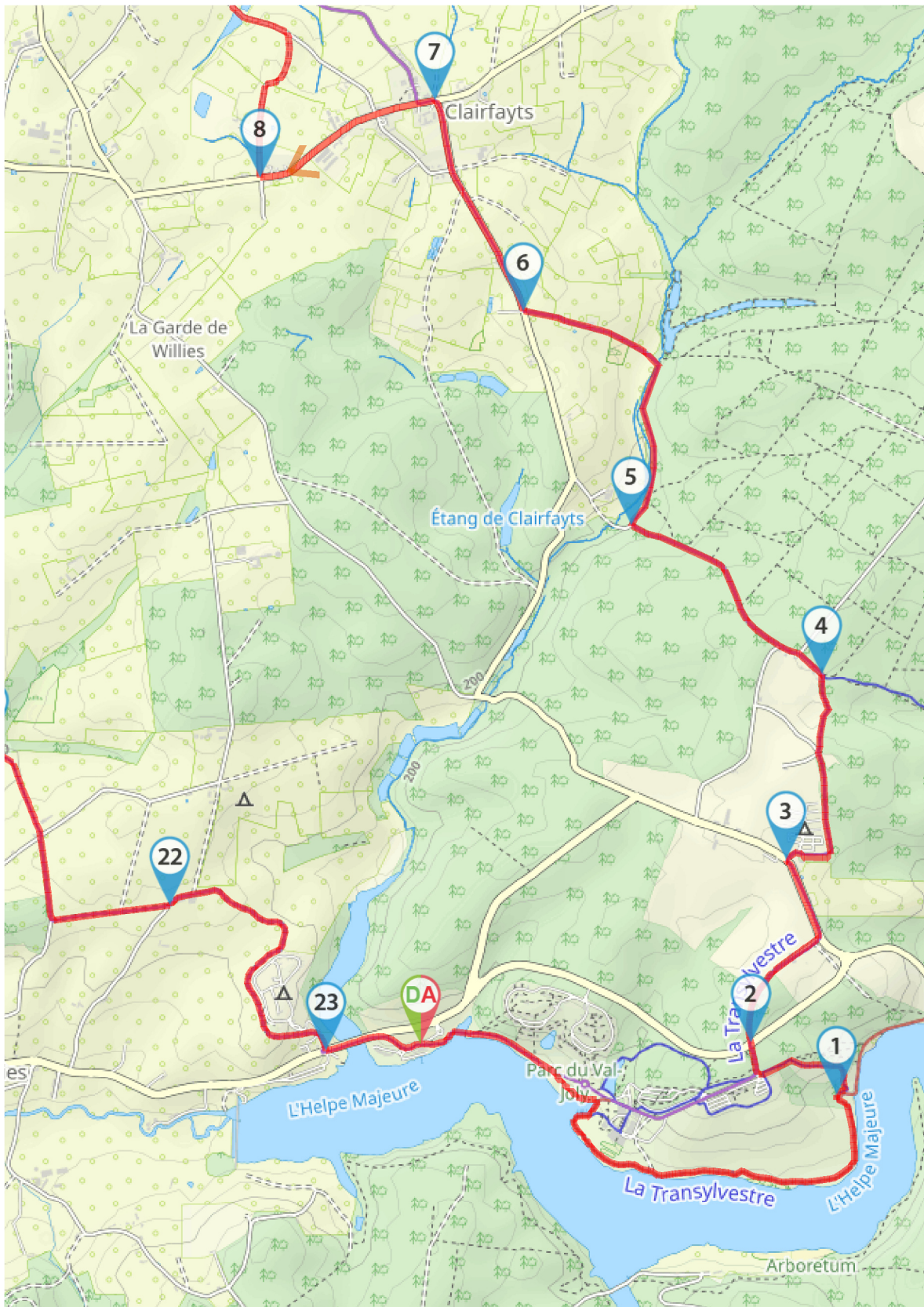
Vers (18) Église de Liessies.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-clocher-penche-depuis-le-lac-du-val-j/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

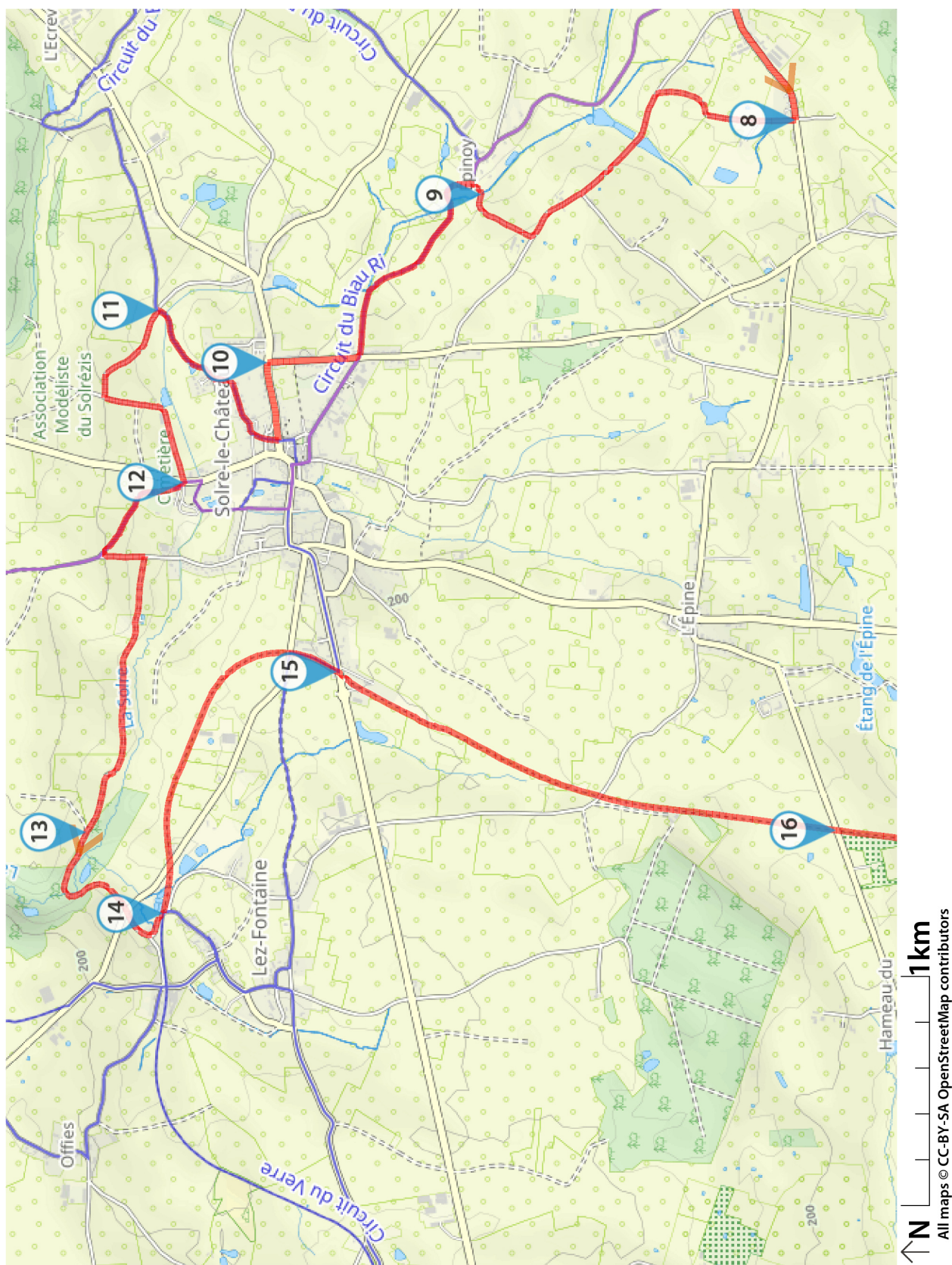
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

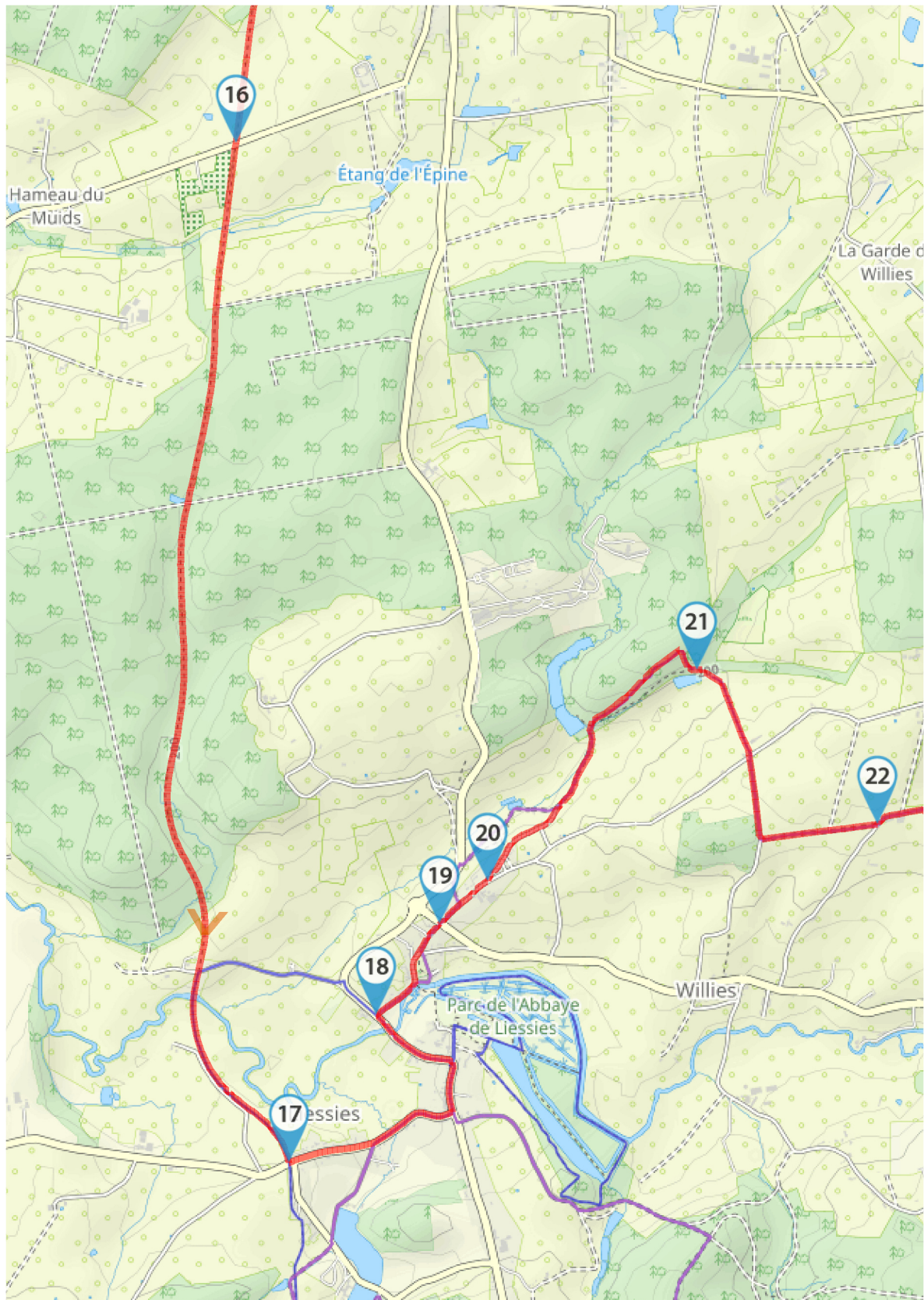
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

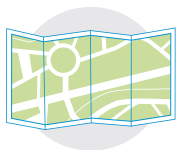
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



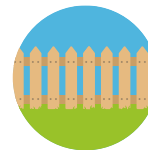
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



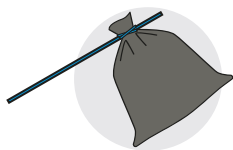
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.